



La FFC en première ligne du comité stratégique de filière

Le 6 mai dernier, la Fédération Française de Carrosserie (FFC) a signé le Contrat Stratégique de Filière 2024-2027 (CSF), aux côtés des pouvoirs publics, notamment Bruno LE MAIRE, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, Catherine VAUTRIN, ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, Roland LESCURE, ministre délégué chargé de l'Industrie et de l'Énergie et enfin Xavier BERTRAND, président de la région Hauts-de-France et représentant de Régions de France. L'occasion pour la FFC de réaffirmer son implication forte auprès de la filière mobilité.

Qu'est-ce que le CSF ?

Le CSF 2024-2027 se donne pour mission de présenter des orientations, des engagements et des actions ambitieuses, en faveur d'une filière dynamique, forte et concurrentielle à l'international, en s'attachant tant à l'amont qu'à l'aval de la filière. La FFC étant la seule organisation professionnelle représentant les deux axes de travail, elle a logiquement été associée au processus de rédaction, aux côtés de la Plateforme de la Filière Automobile (PFA) et des

autres organisations professionnelles FIEV, CSIAM, CCFA, FIM, GPA, Polyvia, Elanova..., ainsi que les pôles de compétitivité (ARIA Hauts-de-France, CARA, ID4Mobility, i-Trans, NextMove, Pôle Véhicule du Futur, Totem), et les partenaires sociaux (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et FO). Sans oublier les organismes de branche, UIMM et OPCO2i pour l'amont et ANFA, OPCO Mobilités, IRP auto... pour l'aval.

Le CSF fonde les engagements de ses signataires sur la fin annoncée

des ventes de véhicules thermiques en 2035 et sur la concurrence internationale accrue.

Cette évolution est source de défis majeurs pour la filière, qu'il convient de transformer en opportunités. En visant le cap de 2 millions de véhicules électrifiés produits en France par an dès 2030, la filière automobile française et les pouvoirs publics se donnent une orientation et une feuille de route claires pour les prochaines années. Le développement d'une offre

de mobilité abordable et compétitive, le développement de l'économie circulaire et de la décarbonation du parc, l'élaboration de nouvelles offres de mobilité connectée et décarbonée ou encore la structuration d'une filière de batteries électriques contribueront à l'activité économique et à la création d'emplois. L'un des engagements forts du CSF consiste à produire en France les véhicules électriques de demain, et donc à relocaliser l'industrie automobile, pour créer des emplois pérennes et ainsi contribuer à notre souveraineté.

La Place du VI dans le CSF

Si ces orientations sont très majoritairement automobiles, le CSF s'attache tout de même à l'évolution du véhicule industriel et de ses usages. Grâce aux interventions conjointes de la FFC et de la CSIAM, le CSF décrit que la décarbonation du transport de marchandises et du transport collectif de personnes (camions, bus et cars) est également une priorité majeure. Elle passe par une rapide évolution du mix énergétique, avec en particulier la nécessité d'une très forte progression des ventes de camions électriques (au moins 10 fois plus en 2027 qu'en 2023), sans toutefois préciser la technologie à privilégier.

La filière des véhicules lourds (camions, bus, cars) est prête à relever le défi de la transition énergétique pour le transport routier de personnes et de marchandises, mais la FFC souligne que les objectifs du Secrétariat général à la planification écologique (SGPE) ne seront atteignables qu'en satisfaisant les engagements ci-dessous pris par les pouvoirs publics.

Augmenter le parc VE en circulation

Le principal défi pour atteindre les objectifs fixés concerne l'accessibilité des véhicules à zéro émission au plus grand nombre. L'accroissement du coût de l'électricité, l'inflation, tant

pour les entreprises que pour les particuliers, rendent ce défi plus complexe que prévu, et nécessitent un accompagnement par les pouvoirs publics dans la durée.

Dans ce contexte, les pouvoirs publics s'engagent à poursuivre les dispositifs de soutien à l'achat et à la location longue durée de véhicules neufs à zéro émission. Côté véhicules lourds, le dispositif de suramortissement pour les professionnels ou encore de dispositifs de soutien spécifiques pour les poids lourds, seront maintenus. Les pouvoirs publics s'engagent également à donner de la visibilité aux entreprises sur un cadre incitatif au verdissement des flottes d'entreprises, clé de la création d'un marché de l'occasion des véhicules électriques, ainsi que sur l'évolution de la fiscalité applicable à l'électricité.

Concernant la transition énergétique du transport de marchandises et de voyageurs, les pouvoirs publics veilleront à prendre en compte les contraintes propres aux concessionnaires et aux transporteurs, pour les aider à rendre accessible financièrement et compatible avec leurs contraintes opérationnelles, l'offre disponible de véhicules à zéro émission, en fonction de leur usage. Le but est de créer un cadre incitatif à l'adoption de véhicules électriques, compatible avec les objectifs qui seront fixés par l'Union européenne concernant les constructeurs de véhicules industriels.

Développer les infrastructures de recharge/avitaillement

Au regard des objectifs à atteindre, les pouvoirs publics s'engagent, aux niveaux national et régional, à poursuivre la dynamique de déploiement de points de recharge accessibles au public, mais également en cohérence avec le développement du parc de véhicules lourds électriques nécessitant des bornes de forte puissance.

Plus spécifiquement, la filière et les pouvoirs publics apporteront une attention particulière au déploiement de bornes de recharge rapides en particulier dans le cadre du règlement européen AFIR (Alternative Fuels Infrastructure Regulation). Le besoin est considérable pour répondre aux enjeux de l'itinérance pour les véhicules particuliers mais aussi pour les VUL et les véhicules industriels. L'objectif est d'atteindre au moins 25 000 points de recharge d'au moins 50 kW d'ici fin 2027 sur les grands axes du territoire, en particulier le long du réseau routier national, et dans des hubs urbains, soit un triplement par rapport à l'existant, avec une part croissante de bornes destinées plus spécifiquement au transport collectif de personnes et de marchandises.

Mettre en place une filière de recyclage et d'économie circulaire sur les véhicules industriels

Dans le domaine des véhicules industriels, il n'y a pas de casse sauvage mais il n'y pas, aujourd'hui, de véritable filière de recyclage. Pourtant, il existe un vrai potentiel de recyclage de matières et de pièces de VI hors d'usage ou accidentés. Dans le cadre du CSF, quelques actions sont proposées dans ce domaine, notamment travailler sur la valorisation du potentiel de réemploi et la labellisation-certification de celui-ci avec les constructeurs et acteurs professionnels de la filière. Ou encore sécuriser la capacité des constructeurs à porter une deuxième vie aux camions électriques par un « upgrade » de la batterie à mi-vie du camion, par exemple. L'obsolescence d'une batterie utilisée en permanence sur un VI n'aura pas d'équivalence sur un VP, dont le taux d'utilisation est nettement plus faible.

La FFC reste engagée à vos côtés pour défendre toutes les mobilités auprès des pouvoirs publics.



6 Juin : La MoonWalk débarque au CFA !

Jeudi 6 juin 2024, le Centre de Formation des Apprentis de la Fédération Française de Carrosserie (FFC) situé à Villeneuve-la-Garenne (92) a officiellement inauguré sa Moonwalk, un automate de préparation des teintes, développé par PPG et offert par sa fondation.

Cet événement a mis en lumière l'engagement de PPG, leader mondial dans le développement de peintures et revêtements pour les marchés de la réparation des véhicules légers et poids lourds, dans la formation des futurs professionnels de la carrosserie.

Innovations technologiques

La PPG MoonWalk est un système innovant qui permet une économie de main d'œuvre, la réduction du gaspillage et qui transforme le laboratoire en un environnement propre et sûr. Cette technologie facile à utiliser offre un nouveau standard sur le marché de



la peinture automobile. Les peintres et les responsables d'atelier bénéficieront de l'extrême précision issue de l'automatisation du processus de mélange, améliorant la vitesse, la qualité et la justesse colorimétrique.

MooWalk s'intègre dans un système plus vaste nommé PPG LINQ, qui consiste à accompagner le peintre dans toutes les étapes de préparation de la teinte. PPG LINQ permet tout d'abord de gagner du temps lors de l'identification des couleurs grâce à un spectrophotomètre à six angles de mesure et de caméras. Il est ensuite



possible de visualiser les teintes choisies en 3D, ce qui économise les plaquettes de test coûteuses et chronophages à réaliser. Enfin, MoonWalk récupère les données et prépare la teinte dans la juste quantité nécessaire, évitant le gaspillage de produit.

Un partenariat stratégique

Olivier FRANÇOIS, directeur du CFA de la FFC, a remercié PPG, partenaire de longue date du CFA, ainsi que la FFC et l'ANFA pour leur soutien. "L'établissement est désormais lié aux dernières technologies, nos



jeunes vont pouvoir progresser et s'épanouir avec des outils en phase avec l'avancée et la modernisation de notre filière" a-t-il déclaré, en faisant référence à la machine MoonWalk et à la plateforme digitale PPG LINQ.

Pour sa part, Alexandre COLIN, professeur remplaçant du lycée Charles PETIET, a exprimé sa satisfaction : "C'est avec un grand plaisir que nous célébrons le partenariat avec PPG et l'intégration de l'écosystème PPG au sein de notre lycée. Ce partenariat témoigne de l'implication de PPG dans la filière et son soutien à la formation." Il a également souligné que seulement deux établissements en France sont équipés de cet outil, ce qui renforce la reconnaissance de PPG pour son soutien à la formation et ouvre de nouvelles perspectives pour les jeunes !

Une technologie de pointe

Arnaud RACAPE, directeur marketing de PPG Refinish, a présenté la MoonWalk comme la machine de pesée automatisée numéro un dans le monde. "PPG travaille avec 150 distributeurs de peinture en France et emploie 50 000 personnes dans le monde. Nous avons 4 500 clients carrossiers en France" a-t-il précisé. Il a également souligné les avantages de la MoonWalk : une économie de pein-

ture jusqu'à 9% et un gain de temps significatif. Depuis son lancement en 2019, 2 400 machines ont été vendues, dont 300 en France.

Un soutien continu

Patrick CHOLTON, président du CFA de la FFC, a salué l'implication de PPG, qui a toujours soutenu la filière et le CFA. "La FFC, à l'origine de l'automobile, a 180 ans. Aujourd'hui, 70 000 personnes sont recherchées en France pour travailler dans ce secteur, l'investissement dans la formation est donc primordial pour donner l'envie aux jeunes de s'épanouir et de grandir professionnellement dans notre belle filière !" a-t-il ajouté. Un discours qui fait écho aux déclarations de Julien BAUER, responsable technique et formation PPG France. Il a rappelé que le lancement de la MoonWalk en 2019, coïncidait avec le 50^e anniversaire du premier pas sur la lune, d'où son nom. Et d'ajouter "Nous investissons dans l'éducation pour combler le manque de forces vives dans le monde de la carrosserie," a-t-il affirmé, en annonçant un investissement de 2 millions d'euros en Europe d'ici à 2025.

Un engagement pour la formation

Arnaud RACAPE a conclu en affirmant : "PPG est là pour donner

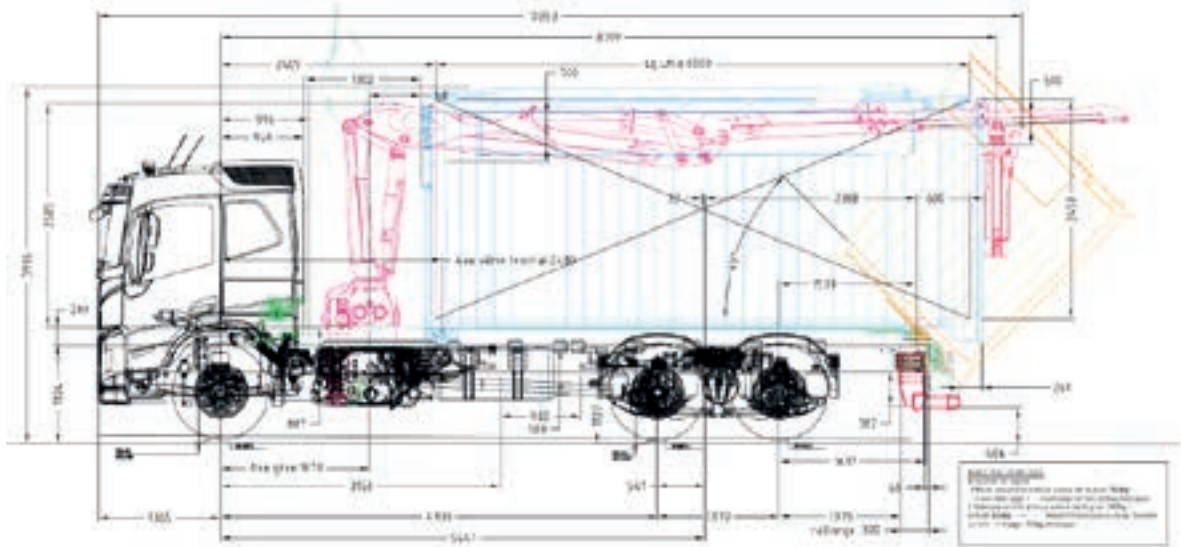
le meilleur de sa technologie aux jeunes. Nous soutenons massivement la filière et investissons pour former nos clients carrossiers." La matinée s'est terminée avec 3 ateliers variés dont la découverte de la machine PPG MoonWalk ou encore l'exercice de peinture sur pièce de carrosserie en réalité virtuelle.

Le 6 juin 2024 restera une date importante pour le CFA de la FFC, marquant l'arrivée de la MoonWalk et de PPG LINQ, symboles d'innovation et de soutien à la formation des futurs professionnels de la carrosserie.

Encore une belle initiative qui montre que les entreprises de notre filière, dont PPG, ont à cœur de transmettre leur savoir, leur expérience et leurs outils aux jeunes, pour développer leurs compétences, renforcer la proximité entre professionnels et étudiants, et surtout, leur donner la chance de s'épanouir.

Un grand merci au CFA de la FFC et à PPG, qui montrent que nous sommes tous acteurs de la réussite de notre filière : établissements, entreprises, personnels éducatifs, organisations professionnelles...

Il y a encore plus de 70 000 postes à pourvoir dans notre filière aujourd'hui, rendez-vous sur www.mobilijob.fr !



Un réparateur PL devenu constructeur, et vendeur de pièces au fil du temps

Implantée à Sorgues depuis 2010, CEVI2 était historiquement un acteur de la réparation de véhicules Poids Lourds et utilitaires réalisant également de la rénovation de bennes (chaudronnerie & peinture) et également de la vente de pièces détachées pour des entreprises locales et des collectivités territoriales.

En 2017, pour poursuivre son développement CEVI2 obtient la certification UTAC (aménagement PL, VL) pour la construction de Poids Lourds et Utilitaires et transforme son activité pour devenir carrossier industriel en complément de son activité de réparation.

Depuis 2021, le groupe MINERIS ENVIRONNEMENT, acteur national de la collecte de déchets et de l'entretien des mobiliers de pré-collecte, a fait l'acquisition de CEVI2 pour renforcer son expertise technique autour des matériels utilisés dans ses activités.

La CEVI2 est donc aujourd'hui le carrossier principal du groupe et assemble des porteurs 26T/32T, semi-remorques 44T et véhicules





Focus produit spécifique

« Le carré rond »

Dispositif de jonction entre rotateurs flasqués et pinces. Le carré rond a été spécialement développé par CEVI2 pour faciliter l'échange d'outils en bout de grue. Le dispositif rendant l'échange

facile entre accessoires. Un axe claveté unique à mettre ou enlever. La mortaise (sur outils) et le tenon (sur rotateurs) sont avec des brides 4 trous 4x140. Ce produit a la conformité CE.

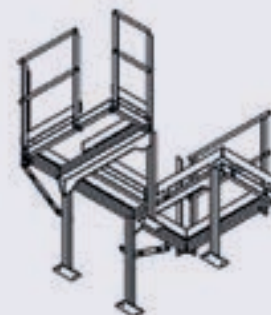
Focus produit spécifique

« Les passerelles sur mesure »

Réalisées de A à Z par notre bureau d'étude, nos passerelles sont créées en fonction de la marque de la grue et de l'équipement monté sur le véhicule.

Elles sont réglables en fonction de la cabine du véhicule et vendues avec un socle de fixation à souder directement sur le châssis. Nous proposons deux références en fonction de vos besoins : une référence soudée et à peindre et une référence non soudée et à peindre.

Pour un assemblage rapide, nous proposons nos passerelles en kit avec montage par fixation en vis de 8.



spécifiques (compacteurs, laveuses de colonnes ou de bacs). Ces véhicules conçus pour être au service des utilisateurs et sont munis de grues de recyclage, de bras et d'équipements spécifiques. Ils intègrent tous les accessoires nécessaires à la réalisation de prestations sur l'espace public (équipements de visibilité, caméras...).

Nos techniciens carrossiers, électriciens et hydrauliciens réalisent chez CEVI2 environ 24 constructions par an et l'entreprise continue de se

développer autour des matériels spécifiques y compris pour tous ses clients extérieurs.

Nos réalisations et nos produits

Les équipes de CEVI2 vous accompagnent pour réaliser des matériels sur-mesure adaptés à vos besoins opérationnels. PME à l'ambiance familiale, nous travaillons sur des constructions neuves mais également sur des rétrofits de véhicules ou des améliorations d'ergonomie sur des camions déjà carrossés.

Notre ambition est d'avoir une équipe au top de la technique, ambitieuse et heureuse de produire de belles constructions.

Nos partenariats

CEVI2 est membre du réseau MP TRUCK et agent français du fabricant hollandais de laveuse AW MACHINERY.

CEVI2 poursuit son activité de carrosserie pour le groupe comme pour les clients extérieurs. Vous pouvez voir le détail des activités CEVI2 sur le site www.cevi2.com.